

(L'AELE) mise sur les accords de libre-échange

29.06.2012

D'un coup d'oeil

Réunis à Gstaad, les ministres de l'AELE ont signé une déclaration de coopération avec la Géorgie. Des négociations importantes sont par ailleurs en cours en vue de la conclusion d'accords de libre-échange avec l'union douanière formée par la Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan ainsi qu'avec l'Inde. La libre-circulation des personnes a également fait l'objet de discussions.

L'accord conclu avec la Géorgie servira de base pour une amélioration de la coopération économique avec les pays de l'AELE. Il existe par exemple des projets en vue du développement de l'énergie hydraulique pour la production d'électricité. Lors de la rencontre entre des partenaires sociaux et les ministres de l'économie des États membres de l'AELE, les participants ont fait le point sur l'avancement des négociations en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange avec des États tiers. En ce qui concerne les négociations de l'AELE avec l'Inde, les représentants de l'économie ont souligné l'importance d'un accord de libre-échange améliorant de manière substantielle l'accès aux marchés et la protection tant des brevets que des marques.

La libre circulation des personnes était au centre des discussions lors de la rencontre organisée avec des représentants des Parlements des États membres de l'AELE, des syndicats et des organisations économiques. Les intervenants ont relaté les expériences très positives faites par la Suisse depuis son introduction, il y a dix ans. À cet égard, les représentants de tous les États membres de l'AELE ont souligné l'importance de l'intégration des travailleurs étrangers et de leur famille.